

Un parcours de formation cohérent

Chaque module d'un ou deux jours vous permet de faire le tour d'une question, et s'articule avec d'autres modules. Ces modules sont progressifs et régulièrement actualisés. Vous pouvez ainsi construire votre parcours de formation.

- **Un tronc commun de base** : des connaissances généralistes recommandées pour bien cerner comment défendre les usagers dans un système de santé complexe.
 - RU en avant ! La formation généraliste obligatoire (pour comprendre le rôle du RU et les principes qui motivent l'action sur le terrain)
 - Défendre les droits des usagers (pour faire le point sur les aspects juridiques)
 - Le RU et le système de santé (pour s'y retrouver parmi tous les acteurs)
- **Des formations pour chaque mandat de représentation** :
 - En établissement (public ou privé), en commission des usagers ou autres
 - Dans les instances de santé publique
 - Dans les territoires
- **Des formations sur des aspects spécifiques de l'activité du RU**
- **Des formations pour soutenir l'action des associations hors mandat**
- **Sans oublier** :
 - Des thématiques spécifiques, selon les demandes et l'actualité
 - Des séminaires sur des problématiques émergentes
 - Des groupes d'échanges entre RU
 - Des formations faites par les régions
 - D'autres formations de France Assos Santé peuvent être construites pour répondre à des demandes spécifiques, notamment en partenariat avec nos associations membres



Pour participer aux formations de France Assos Santé

Consultez le descriptif et le calendrier complet des formations sur le site Internet de France Assos Santé :

www.france-assos-sante.org/se-former

Si vous faites partie du public mentionné sur le bulletin d'inscription, consultez le calendrier des formations pour trouver la date et le lieu d'organisation le plus proche de chez vous.

Comment vous inscrire ?

Renvoyez le bulletin d'inscription téléchargeable à votre région, ou inscrivez-vous en ligne (uniquement pour les formations à Paris).

La formation des RU est gratuite si :

- Vous êtes représentant des usagers ou d'une association agréée en santé
- Vous êtes bénévole d'une association membre de **France Assos Santé** ou d'une de ses régions

Pour plus d'informations :

Contactez votre région (coordonnées sur le site de France Assos Santé : www.france-assos-sante.org/en-regions)

Ou France Assos Santé

10, villa Bosquet - 75007 Paris

Tél. : 01 40 56 98 29 - formation@france-assos-sante.org

Représentants des usagers :
formez-vous avec France Assos Santé !

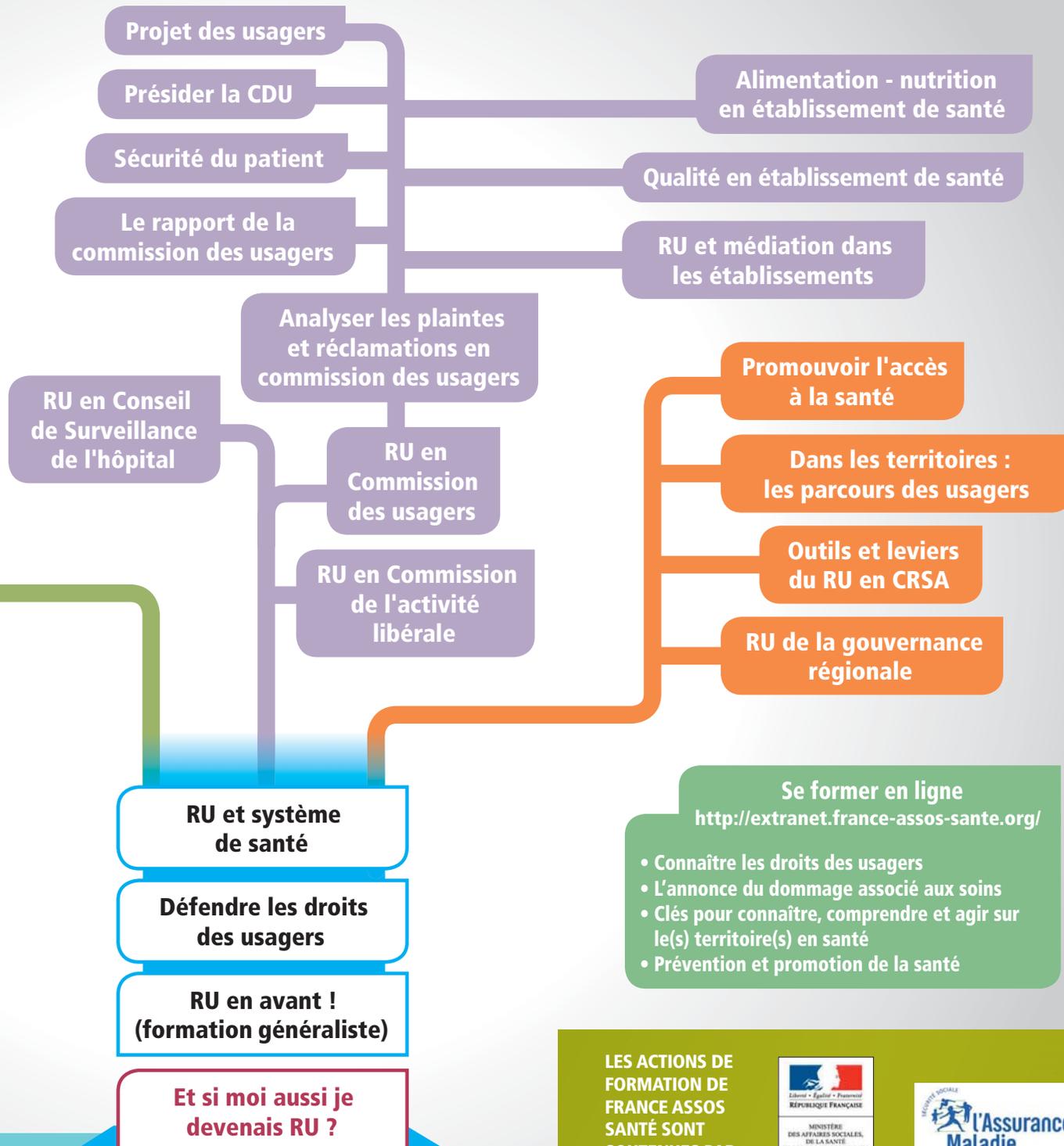
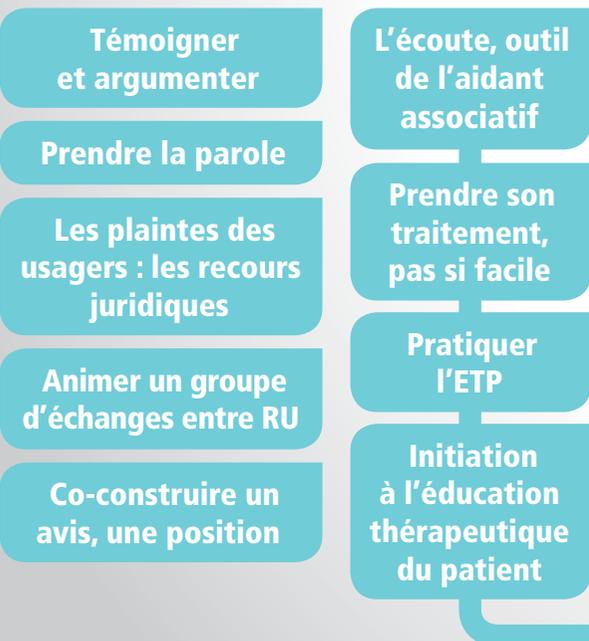
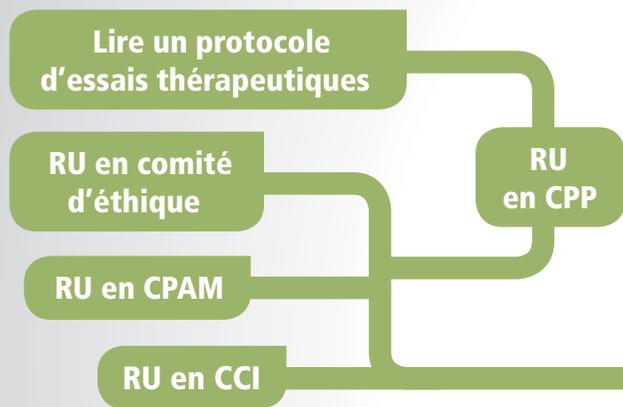
Vous observez le système de santé et devez prendre la parole au nom des usagers, à l'hôpital, sur un territoire ou dans d'autres commissions. France Assos Santé vous propose de vous former pour :

- Comprendre et améliorer le fonctionnement du système de santé
- Défendre les droits et exprimer les besoins des usagers
- Participer et faire participer les malades, les usagers, les personnes en perte d'autonomie, de manière démocratique

France Assos Santé
La voix des usagers

La formation, c'est :

- construire et faire vivre un regard collectif
- actualiser vos connaissances
- partager vos pratiques
- rencontrer d'autres interlocuteurs, bénévoles ou professionnels
- découvrir et utiliser des outils pour vous aider dans vos mandats



LES ACTIONS DE FORMATION DE FRANCE ASSOS SANTÉ SONT SOUTENUES PAR :

